Fiche technique

Leu+Gygax AG

Ferplus Top

Engrais

Granulé à base de fer soluble chélaté. Très haute efficacité dans tous les types de sols.

Produit	Ferplus Top est un granulé et contient 2,4 % fer (Fe-EDDHA), 3 % N, 15 % K2O.
Cultures	Arboriculture, Culture des baies, Culture maraîchère, Viticulture, Culture ornementale.
Spectre d'efficacité	Pour favoriser la croissance des plantes.
Emploi **Culture des baies**	**Fraise:** 50-100 kg/ha, avant de planter. **Framboise, Groseilles:** 50-100 kg/ha, avant de planter. Epandre annuellement selon la condition de la culture.25-50 kg/ha.
Arboriculture	**Fruits à pépins, fruits à noyaux:** 50-100 kg/ha, ou 200 g par arbre par fortes contraintes. Épandre et incorporer légèrement.
Viticulture	**Vigne:** 50-100 kg/ha, en fonction des conditions de la culture. Épandre et incorporer légèrement.
Culture maraîchère	**laitue pommée, épinard, céleri-pomme:** 25-50 kg/ha, Selon les analyses de sol. **Tomate, concombre (serre):** 40-75 kg/ha, avant de planter.
Culture ornementale	**Rosier: 1**2 g par plante en début de saison. Éventuellement répéter en juin. **Rhododendron, arbres et arbustes (hors fôret):** 10-25 g, au printemps, selon la grosseur des plantes. **cultures florales et plantes vertes**: Ajoutez 7,5 kg par m3 de terreau. Utilisez uniquement pour les besoins réels. Ne pas dépasser le taux d'application recommandé, notamment en ce qui concerne la protection des sols.
Mode d'action	Ferplus Top est un engrais granulé qui peut-être appliqué uniformément sans aucun problème. En raison de sa formulation (Fe EDDHA), Ferplus Top travaille dans une plage de PH de 3,5 à 9,5 c'est-à-dire également dans les sols alcalins. Les granulés

	libèrent immédiatement le fer disponible et ce pour un long laps de temps. Une légère incorporation augmente considérablement l'effet.
Préparation de la bouillie	Peut être appliqué avec un épandeur granulaire.
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	Attention  H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	5 kg.
®	
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 09.02.19/RH/LG0000

Leu+Gygax AG

5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45
3075 Rüfenacht, Téléphone 031 839 24 41
www.leugygax.ch